Le réseau des Elus et des techniciens des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi

Journée de formation EUROPLIE les 19 et 20 mai 2016

« Retour d'expérience sur la mise en œuvre de la première année de programmation FSE »

Europlie a le plaisir de vous convier à Marseille les **19 et 20 mai** pour la formation «Retour d'expérience sur la mise en œuvre de la première année de programmation FSE ». Se destinant aux gestionnaires FSE et services associés (PLIE et département), elle articule sur 1 jour et demi : retours d'expériences sur la programmation, interventions sur les évolutions institutionnelles et débats pour produire une meilleure appréhension de la programmation FSE dans un contexte en mouvement.

CONTEXTE

La nouvelle programmation FSE 2014 – 2020 s'est déployée tout au long de l'année 2015. Les PLIE, leurs partenaires et les organismes intermédiaires auxquels ils sont associés ont largement contribué à sa mise en œuvre.

Comme à chaque période de programmation des crédits européens, les effets des changements normatifs, matériels ou institutionnels introduit par l'Union Européenne ou par l'autorité de gestion ne sont perceptibles qu'avec retard. Pour mémoire, la complète appréhension des obligations auxquelles étaient tenues les PLIE organismes intermédiaires pendant la période 2007- 2013 fut souvent compliquée et parfois douloureuse.

Si les règles générales de l'instruction et du contrôle restent identiques, certaines « nouveautés » et/ou points de vigilance spécifiques de la programmation 2014-2020 méritent une attention particulière : les conditions de suivi des participants, la justification des réalisations, les options de coûts simplifiés… Si 2014 - 2020 ne semble pas a priori révolutionner les règles de gestion, toutefois la conjonction de la dématérialisation avec l'externalisation de la gestion du FSE au sein d'Organismes intermédiaires « pivot » ou de conseils départementaux doit faire l'objet d'une bonne évaluation des processus en cours et de leurs impacts sur le travail d'insertion.

Centre de ressources, Immeuble Le Vexin II – 8 rue de la Traversière - 95000 CERGY

Tél. : 01.30.32.85.24 – Fax : 01 .30.32.36.25 – mail : contact@europlie.asso.fr

Siret 413 981 671 000 48 / NAF 9499Z / Numéro organisme de formation 11 95 05 685 95

OBJECTIFS

- Partager les pratiques mises en œuvre par les gestionnaires en matière de recevabilité, d'instruction, conventionnement, suivi de l'exécution des opérations, et de contrôle du FSE.
- Partager les lectures des points instables de la réglementation « options de coût simplifié, de l'annexe v de la convention de subvention globale,….
- Analyser et exposer les effets sur sa pratique de gestion,

Déroulé des journées

Journée du 19 mai 2016

La 1ere journée est organisée autour de l'échange de pratiques des participants. Il s'agit de partager son expérience de gestion en tant que service gestionnaire et/ou service associé (PLIE, service insertion d'un département) pour chaque phase de la piste d'audit.

Une formation à double point de vue pour les gestionnaires et les services associés

- Déroulement de la piste d'audit sur Madémarche FSE
  - Recevabilité, Appui du service associé,
  - Instruction,
  - Programmation et comitologie,
  - Convention,
  - Bilan, CSF,
  - Suivi de l'exécution, passage d'avenant, module message.
- Pilotage OI
  - Pilotage par les résultats,
  - Séparation fonctionnelle et types d'organisation,
  - Contrôle interne.

Matin du 20 mai 2016 – 9 h 30 – 12 heures

Séminaire : **Pierre BARNERON, cabinet ATEO**

Les nouvelles règles de gestion du FSE, la réforme territoriale, le contexte économique se conjugue et vont modifier plus ou moins sensiblement l'exercice des missions d'animation, d'ingénierie, de programmation des collectivités territoriales dans le champ de l'insertion. Quelles sont les lignes de forces de ces changements ? Comment les acteurs de l'action territoriale de l'insertion seront impactés ? Comment peser sur les choix en cours ?

Les éclairages apportés seront un support aux échanges et aux débats avec les participants.

MODALITES PRATIQUES

PUBLIC

Une formation à destination des gestionnaires FSE et des services associés (PLIE et département). **Nombre limité de 30 participants**.

ANIMATEUR

William AMERI, Coordinateur de l'AGFE, organisme intermédiaire « pivot » du Val d'Oise.

VALIDATION

Attestation de présence et de fin de formation

DUREE 1 jour et demi (9 heures)

DATE

19 et 20 mai 2016

LIEU

Marseille, dans les locaux du PLIE MPM Centre, **5 rue de la République 13002 Marseille**

TARIFS

100€ pour les adhérents à Europlie

200€ pour les non adhérents à Europlie